il n'existe aucun recrutement, la légion étrangère et les tirailleurs algériens disposeront d'ailleurs suffisamment d'hommes. On ajoute, pour compléter ce tableau, un système de recrutement en Madagascar, en Indo-Chine, au Tonkin et au Dahomey. Le volontariat dotisé à Madagascar. Des compagnies de volontaires pourraient être formées en trois mois et l'on aurait tout avantage à enlever les dernières bandes de Samory qui ne peuvent que troubler l'ordre, pour les envoyer à Madagascar où ils seront appréciés comme leurs domaniers, les Hausses, et ne coûteront pas cher. Tel est le moyen auquel vraisemblablement on s'arrêtera.

Les mineurs de Saint-Etienne

St-Etienne, 24 décembre. — Le comité fédéral a fait apposer hier l'affiche suivante :

AUX MINEURS

Camarades,

Les résolutions décisives et viriles est venue. Le fer est chaud, il faut le frapper. Les propositions compagnier aux précédents, les salaires moulent, les dividendes croissent, les chaînes augmentent, seule vos salaires n'augmentent pas.

Vos employeurs n'ont pas daigné laisser tomber vos cahiers sur leur table de suite, ils ont pris comme un moment gênant ; vous n'avez donc rien de plus à attendre de leur équitable ; ne comptez que sur la force de votre solidarité !

En conséquence, nous vous convoquons à une réunion générale extraordinaire, qui aura lieu salle du Prado, le dimanche 24 décembre, à dix heures précises du matin.

Ordre du jour : De la grève générale des mineurs.

Le pénétré a reçu la délégation de la fédération des mineurs et a fait connaître que les compagnies consentiraient à une prime de 5 0/0 sur leur salaire.

Cette concession a paru absolument insuffisante à la délégation qui insiste surtout sur la reconnaissance par les compagnies de la fédération.

Le pénétré a fait remarquer que la fédération existait d'après la loi et développé longuement toutes les raisons qui devaient en simplifier la constitution du travail et insisté pour qu'au moins les pourparlers continuent.

Saint-Etienne, 24 décembre. — Les mineurs, réunis cette nuit au nombre de 400, dans la salle du Prado, où ils sont entrés sans incident, ont adopté un ordre du jour dans lequel ils regrettent le mauvais vouloir des Compagnies à leur égard.

Ils leur accordent jusqu'à demain pour prendre les résolutions définitives et se déclarent prêts à en montrer en grève si satisfaction entière ne leur est pas accordée.

A la sortie du Prado, la manifestation s'est organisée et parcourra plusieurs rues. La police a tenté d'arrêter le cortège. Quelques incidents en sont résultés.

Grève de tramways au Havre

Le Havre, 24 décembre. — Les employés de la Compagnie française des tramways avaient soumis mardi à l'administration une série de revendications : doublement des équipes par voiture, modification des salaires au prix de 5 fr., conservation des avantages acquis ; ils demandaient une réponse pour samedi soir.

L'administration a répondu que les revendications avaient besoin d'être examinées et nécessitaient quelque délai ; elle offrait aux délégués du Syndicat de discuter avec eux, mardi prochain.

A la suite de cette réponse, les employés ont déclaré la grève ce matin, aucune voiture n'est sortie, sauf une demi-douzaine, sous la direction du personnel des bureaux et des contrôleurs, qui parcourent cet donc sans tramways.

Les employés de la ligne de Montivilliers, ont eux aussi, refusé de conduire leurs voitures, leurs demandes ayant également été repoussées.

La grève des charcutiers

Paris, 24 décembre. — Les ouvriers charcutiers au nombre de 1 500 se sont réunis cet après-midi à la Bourse du Travail au nombre de 150 environ, sous la présidence du citoyen Emile Bouvier.

Le citoyen Weiss engage les camarades présents à continuer la grève et à ne passe laisser prendre aux promesses des patrons.

Le citoyen Pepin monte à la tribune et en termes violemment reproche à la « presse capitaliste » d'entraver la grève par ses mensonges.

« Nous essayons, dit-il, d'atteindre notre but par la persuasion, mais nous sommes si on nous oblige à des violences, nous ne reculerons pas.

» Nous ne demandons pas d'augmentation de salaire, mais seulement la liberté à laquelle a droit tout citoyen.

» Que les patrons réduisent à douze heures les journées de seize et dix-huit heures et ils accordent des employés plus fidèles et plus consciencieux. »

Le citoyen Payen quitte la tribune au milieu des applaudissements.

Avant de lever la séance l'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité :

« Des ouvriers charcutiers réunis le 24 décembre à la Bourse du travail, voient avec indignation la presse capitaliste qui, par des insinuations mensongères, entrave la marche de la grève et dissuade les camarades à suivre le mouvement.

Elle maintient la grève à outrance et invitent ceux qui n'ont pas encore quitté le tablier à se joindre à eux dans le plus bref délai. »

La Noël à Paris

Paris, 24 décembre. — Sur les boulevards les marchands des quelques baraques qui y sont installés commencent faire aujourd'hui une bonne recette. Rien ne dire bien désapointée, la petite pluie fine qui n'a cessé de tomber depuis trois heures de l'après-midi a enlevé aux grandes artères l'aspect des jours de fêtes. Peu de gens osaient s'aventurer sur les trottoirs tout remplis de boue. Les automédons seuls sont rois et triomphent avec joie les passants.

Les commerçants des cafés, les restaurants, les marchands de foule ont très nombreuse.

Un père qui pend son fils et se suicide

Paris, 24 décembre. — Le commissaire de police de Clichy a été prévenu qu'un crime avait été commis chez un marchand de vin du boulevard Victor-Hugo. Il s'y est rendu ce matin. La porte de la chambre du marchand de vin, dans l'aile d'un escalier, est ouvert. Rien n'était dérangé au rez-de-chaussée. Au premier étage on ne remarquait aucun désordre. Le magistrat approchant dans la chambre, M. Lenz, le marchand de vin, Personnel ne répondant, il se décide à ouvrir la porte de la chambre à coucher, et il aperçoit un spectacle qui ne peut guère dans une société, un enfant de trois ans. Le père gisait inanimé sur le lit, la tête drapée par des balles de revolver.

Le corps de l'enfant était froid. La mort remontait à plusieurs heures. Le père respirait encore. Son fils n'a pas permis de l'interroger. Il a été transporté avec enfant à l'hôpital.

Des voisins nous ont dit que le meurtrier était gérant de tabac, il y a quelques mois, et qu'il avait quitté cette place à cause de la mauvaise conduite de son fils. Il a été renvoyé, de plus, le bruit de la Bourse, le bruit de la Bourse, le bruit de la Bourse